



## sort de l'ombre, le temps d'une mise au point

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, pour diffusion immédiate

**Granby, le 8 août 2023**-Impact de rue, en fait, ses travailleurs.euses de rue ont l'habitude d'être discrets.es quant aux services qu'ils donnent dans les rues, les parcs, enfin, dans les endroits où se trouvent des gens dans le besoin, pas juste des personnes en situation d'itinérance comme le pensent plusieurs personnes, mais de personnes en situation de précarité sociale.

**Impact de rue** Haute-Yamaska, organisme communautaire autonome en travail de rue et en prévention des dépendances a comme mission de :

- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de rupture sociale ou à risque de le devenir, principalement par l'intervention de travailleurs.euses de rue et
- prévenir les dépendances, réduire les méfaits liés aux dépendances, prévenir les comportements à risque et favoriser le mieux vivre ensemble.

**Impact de rue** existe depuis cinq (5) ans et c'est suite à la concertation d'organismes du milieu qu'IMPACT de rue a vu le jour, mais le travail de rue existe à Granby et Waterloo et ce, depuis 1996. IMPACT de rue veut en ce qui a trait au travail de rue et de son volet en prévention des dépendances, devenir une référence pour les partenaires, ce qui se développe bien et également auprès la population de la MRC de la Haute-Yamaska. Tout ça, en assurant une présence significative dans les services offerts, dans la fréquence de cette présence, de la disponibilité des ressources, de l'authenticité du lien créé dans une approche de réduction des méfaits.

Chez Impact de rue, on ne s'improvise pas travailleur.euse de rue. Les gens qui y travaillent sont des professionnels formés en intervention et qui font partie de L'Association des Travailleurs.euses de rue du Québec (ATTrueQ) et du Regroupement des Organismes Communautaires Québécois pour le travail de rue (ROCQTR) et se doivent de respecter leur code d'éthique. De plus, ils sont en formation continue pour tout ce qui émerge comme problématique, nouvelle drogue, nouveau phénomène...

Contrairement à ce que l'on observe et de ce qui nous est rapporté par des partenaires, actuellement, des gens s'improvisent travailleurs de rue et d'autres tentent d'entacher notre réputation auprès de partenaires. Le travail de rue vise à se rapprocher des personnes qui vivent diverses formes de rupture sociale dans une ou plusieurs sphères de leur vie et se caractérise par le fait que nos travailleurs.euses de rue se déploient directement dans leurs milieux de vie en prenant le temps d'établir un lien de confiance avec ces personnes qui sont volontaires, afin de les accompagner dans le développement de leur propre prise en charge vers un mieux-être, les diriger vers une ressource, tenter de les rapprocher des services et non de faire pour eux, et ce, au rythme des personnes qu'ils/elles accompagnent. De plus, nos travailleurs.euses de rue sont discrets.es, (mais connus et reconnus dans les différents lieux où ils interviennent), parce que la confidentialité est primordiale et parce que s'ils n'étaient pas discrets.es, s'il.elles avaient besoin d'un uniforme pour qu'on les reconnaisse, que s'ils.elles avaient besoin d'une photo d'eux dans le journal, etc., on contribuerait à stigmatiser les gens avec qui ils interviennent, ce que l'on veut éviter. En agissant ainsi, nous évitons le profilage social.

On lisait récemment dans un article d'un journal local, des propos qui nous ont incités à faire cette clarification, parce qu'ils étaient discutables, quant à la véracité de ces derniers. Depuis toujours, des personnes disent faire du travail de rue, des personnes se disant très sensibles à la situation d'itinérance dans la Ville de Granby, mais ces personnes ne font pas partie de l'équipe d'IMPACT de rue. Tant mieux s'il y a des gens sensibles à la détresse des gens et qu'ils veulent aider, mais attention, il y a des façons de faire !

Nous, nous ne sommes pas des intervenants de rue, mais bien des travailleurs de rue et nous travaillons avec des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir et non des sans-abris, parce que même s'ils sont dans la rue, cette rue est leur chez-soi !

Si vous voulez vous assurer que la personne que vous rencontrez dans la rue est vraiment un/e travailleur.euse de rue, demandez-leur leur carte pour être en mesure de voir s'ils travaillent chez IMPACT et si vous n'êtes pas sûr, téléphonez-nous au 450-204-6646

En espérant que cette clarification vous éclairera et n'oubliez pas, nous, nous sommes IMPACT de rue Haute-Yamaska ! -30- Hélène Fortier, Directrice et toute l'équipe.